



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir".
"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

N° 219 Octobre 2007

Bulletin de liaison bimestriel du MIL

<http://www.lamil.org>

PIERRE MESSMER, LE LÉGIONNAIRE DU GAULLISME

Il avait eu un parcours politique hors du commun. Peut-être parce qu'il n'était pas vraiment un homme du sérail et qu'il n'a jamais eu envie de se glisser dans le moule commun et réducteur. Peut-être parce que les circonstances et plus encore les hommes, naturellement poussés aux simplifications, l'avaient habillé d'une autre réputation, celle de l'éternel baroudeur. Pour beaucoup, chez les uns par dérision ou provocation, chez les autres par admiration, Pierre Messmer n'était donc que le « légionnaire » ; évidente injustice consistant à privilégier un seul aspect des carrières d'un homme qui avait su tenir son rang en bien d'autres circonstances.



Car Pierre Messmer, aux apparences monolithiques, était multiple et complexe. Peut-être même secrètement amusé de ce portrait de lui frisant la caricature, mais qu'il assumait pourtant, avec une lueur égayée au fond d'un regard bleu qui n'était glacial que pour ceux qui se laissaient intimider.

Avant de surgir, très tardivement, sur le devant de la scène, Pierre Messmer s'était effectivement distingué dans d'autres domaines, là où il fallait allier le courage physique et la finesse

politique. Cela s'apprenait sans doute dans une école depuis longtemps disparue : l'École nationale de la France d'outre-mer, dont il était sorti en 1937, ayant également en poche un doctorat en droit et le diplôme de l'École des langues orientales et, en théorie, une belle carrière devant lui.

L'ÉPREUVE DU FEU

En fait, il est encore un jeune sous-lieutenant du contingent au 12^e régiment des tirailleurs sénégalais quand éclate la guerre. Et ce sera, dès juin 1940, son passage à Londres et son engagement dans les Forces françaises libres. Le voici entrant dans la légende sans encore le savoir : il est affecté à la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE).

Chef de section, puis commandant de compagnie, il est engagé en 1940 dans les expéditions de Dakar puis du Gabon ; en 1941, il fait campagne en Érythrée puis en Syrie ; en 1942 et 1943, c'est la Libye avec Bir Hakeim et El Alamein, deux des plus glorieux combats de la France Libre, puis suit la Tunisie. Après la libération de Paris, aux côtés de la 2^e DB, après la campagne de France et la conquête de l'Allemagne, de nouveau avec la 13^e DBLE, Pierre Messmer aurait pu, comme tant d'autres compagnons de la Libération, rentrer dans le rang.

Il n'en est rien ; il va continuer de servir la France, sous un autre uniforme. Son passage à la tête de la mission française à Calcutta est éphémère : en 1945, il reçoit une mission hors du commun, accepte d'être parachuté au Tonkin où il tombe entre les mains du Viêt-Minh,

s'échappe et rejoint la mission française à Hanoï. Enfin démobilisé, il devient secrétaire général du comité interministériel pour l'Indochine puis, en 1947 et 1948, directeur du cabinet du haut-commissaire de France en Indochine.

L'AFRICAIN

Une série d'affectations lui permet ensuite de découvrir l'Afrique et de s'imprégner des mentalités et des cultures de ces pays qui, un jour, se sépareront de la France, mais avec lesquels il conservera personnellement des liens privilégiés ; parce que les futurs chefs d'État savent qu'il les a compris, même s'il connaît leurs défauts et les dérives menaçant les anciennes colonies. Le voici commandant du cercle d'Atar (1950-1951) puis gouverneur de la Mauritanie (1952-1954), gouverneur de la Côte d'Ivoire (1954-1956), haut-commissaire au Cameroun (1956-1958) puis en Afrique équatoriale française (1958), enfin haut-commissaire général en Afrique occidentale française (1958-1959). Mais, chemin faisant, il est passé par un cabinet ministériel en 1956, à la France d'outre-mer, dont Gaston Defferre est le ministre. Et là, Pierre Messmer travaille sur une loi-cadre préparant l'évolution de l'Afrique française. Une évolution qui prendra un autre tour avec la naissance, en mai 1958, de la V^e République.



L'avènement de la V^e République change totalement le cours de sa carrière : on va oublier « l'Africain » pour retrouver « le légionnaire » : il devient ministre des Armées le 6 février 1960, fonction qu'il conservera, d'un gouvernement à l'autre, jusqu'à une autre secousse, celle de Mai 68... qui en fera le député de la Moselle ! Député certes, mais avec une carrière ministérielle à reprendre : les DOM-TOM de 1971 à 1972, avant l'Hôtel Matignon.

Pierre Messmer - qui, comme beaucoup de gaullistes intransigeants, avait redouté que Jacques Chaban-Delmas et sa « nouvelle société » ne dérapent quelque peu - allait en effet succéder à celui dont tous se méfiaient : Chaban éliminé, c'est Messmer que Georges Pompidou fait monter en première ligne.

NON À L'ÉLYSÉE

Ses amis en viendront très vite à regretter qu'il se connaisse si bien, qu'il mesure ses propres limites, que l'ambition ne l'égare jamais : à la mort de Georges Pompidou, il faut faire bloc pour sauver l'Élysée qui menace d'échapper à la famille gaulliste ; car déjà pointe un certain François Mitterrand. Et il y a beaucoup trop de monde, dans l'autre camp, pour rêver à la succession de Pompidou ; Chaban-Delmas par exemple, ou Valéry Giscard d'Estaing, qui propose son retrait aux gaullistes si tout le monde s'accorde sur un candidat unique, sous-entendu pour barrer la route à Chaban. Et les gaullistes pensent à Pierre Messmer. Il les écoute et refuse ; ils insistent, mais il ne fléchit pas ; ils le harcèlent, mais il ne dira jamais oui. Chaban sera candidat, comme Giscard, comme Mitterrand... Au

second tour, Giscard l'emporte sur Mitterrand. Et curieusement, Pierre Messmer ne redeviendra jamais plus ministre.

L'homme de l'Est se replie sur la Lorraine. Il est heureux d'être député de Moselle depuis 1968, maire de Sarrebourg depuis 1971, président du conseil régional de 1978 à 1980. Il ne quitte pourtant pas la scène politique ; il reste un homme d'influence peu habitué à cacher ses sentiments, ce qui fâche peut-être les amis de Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il annonce, en 1981, que sept ans, ça suffit, et que Giscard a tort de briguer un second mandat. Les insuffisances de la politique sociale et, plus encore, les échecs africains de Giscard sont pour beaucoup dans ce choix. Ceux qui le voyaient se rallier à Debré contre Mitterrand seront également déçus : pour Messmer, le seul candidat méritant d'être soutenu par les gaullistes de tradition s'ap-

pelle Jacques Chirac... Il devient donc son directeur de campagne, au PC de la rue de Tilsitt. Et Chirac, plus tard, lui confiera encore une mission : tenir en main le groupe parlementaire RPR du Palais Bourbon.

Avec une autre présidentielle perdue, en 1988, au terme des deux années de cohabitation, puis avec les législatives également perdues dans la foulée, l'effet boule de neige existant aussi en politique, les



contrecoups sont cruels pour Pierre Messmer : en juin 1988, il perd son mandat de député ; l'année suivante, il renonce à défendre sa mairie de Sarre-

bourg : « *Si j'étais élu, j'aurais 79 ans en fin de mandat. Il faut parfois se déterminer par rapport à soi-même. C'est la sagesse qui le veut.* »

DISCRÈTE ÉMINENCE GRISE

Et sagement, il s'était éloigné. En apparence tout au moins, car il avait toujours ses contacts politiques, toujours ses relations africaines. Avec un fond de tristesse qui ne le quittait jamais plus depuis le décès de son épouse, qui avait tant étonné les journalistes, à l'arrivée de Pierre Messmer à l'Hôtel Matignon, en leur déclarant tout de go : « *N'est-ce pas qu'il est beau mon légionnaire...* »

Il était donc devenu une discrète éminence grise pour satisfaire le présent et même l'avenir. Il s'était aussi tourné vers son propre passé, rédigeant un ouvrage de souvenirs, *Après tant*

de batailles, (Albin Michel), ouvrage qui lui avait valu d'être primé par l'Association des écrivains combattants.

Ce sont aussi ses états de service militaires qui allaient lui permettre d'être élu à l'Académie française en 1999, au fauteuil d'un autre gaulliste historique, Maurice Schumann. Également membre de l'Académie des sciences morales et politiques, puis chancelier de l'Institut de France, Pierre Messmer était, depuis longtemps, devenu l'un des gardiens du temple gaulliste : président de l'Institut Charles-de-Gaulle, puis de la Fondation Charles-de-Gaulle, il avait succédé au général de Boissieu, gendre du général de Gaulle, comme chancelier de l'ordre de la Libération, qui est le véritable sanctuaire du gaullisme.

Repris de l'article de Pierre Pellissier publié le 30 août 2007 par Le Figaro

PIERRE MESSMER

Pierre Messmer est né le 20 mars 1916 à Vincennes, son père était industriel.

Après des études secondaires aux lycées Charlemagne et Louis-le-Grand, Bachelier en 1933, il est breveté de l'École nationale de la France d'Outremer (1934-1937), docteur en droit (1938) et diplômé de l'École des langues orientales.

Élève administrateur des colonies, EOR à Saint-Cyr, Pierre Messmer effectue son service militaire de 1937 à 1939 au 12e Régiment de tirailleurs sénégalais (12e RTS).

Au moment de la déclaration de guerre, il est maintenu sous les drapeaux, au 12e RTS, comme sous-



lieutenant.

Il effectue un stage d'observateur en avion à Tours et est rattaché dans le Puy

de Dôme, à quelques kilomètres de la base d'Aulnat, lorsque, entendant, le 17 juin 1940, le discours du maréchal Pétain à la radio, il décide immédiatement, avec le lieutenant Jean Simon, de tout faire pour continuer le combat. Tous deux prennent la direction du



sud de la France et, au moyen d'une moto puis en auto-stop, arrivent à Marseille, d'où ils parviennent, grâce à la complicité du commandant de marine marchande Vuillemin, à se faire embarquer comme hommes d'équipage à bord d'un cargo italien, le *Capo Olmo*, qui se prépare à partir en convoi pour l'Afrique du Nord.

Au cours du voyage, le commandant Vuillemin, Pierre Messmer et Jean Simon, avec quelques camarades embarqués clandestinement mais contre l'avis des officiers du bord, déroutent le *Capo Olmo* vers Gibraltar après avoir convaincu l'équipage. Le bâtiment rallie ensuite Liverpool, le 17 juillet 1940, apportant à la France libre, outre une trentaine de volontaires, une précieuse cargaison de matières premières et d'avions *Glenn Martin* en pièces détachées dont la vente permettra de payer les frais de

fonctionnement de la France Libre pendant près de trois mois.

Pierre Messmer s'engage alors dans les Forces françaises libres et est affecté, à sa demande, à la 13e Demi-brigade de Légion étrangère (13e DBLE). Chef de section à la 3e compagnie commandée par Jacques de Lamaze, il participe aux opérations de Dakar et du Gabon entre septembre et novembre 1940.

Il se distingue ensuite lors de la campagne d'Erythrée où, sa section étant déjà fortement éprouvée, il s'empare, dans la nuit du 13 au 14 mars 1941, des pentes du Sud du Grand Willy. De nouveau, le 8 avril, à Massaoua, il enlève à la mitrailleuse et à la grenade, par une habile manœuvre, deux forts ennemis puissamment armés, capturant trois officiers et 70 marins. Deux fois cité, il est décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle au camp de Qastina en Palestine à l'issue de la campagne d'Erythrée, le 27 mai 1941. Il combat ensuite lors de la douloureuse campagne de Syrie comme commandant de la 3e compagnie.

En septembre 1941, Pierre Messmer est promu capitaine. Au sein de la 1ère Brigade française libre commandée par le général Koenig, la 13e DBLE participe ensuite à la campagne de Libye et à la défense de Bir-Hakeim. Au cours du siège de Bir-Hakeim, Pierre Messmer qui commande une compagnie du 3e Bataillon de Légion, relève dans des conditions difficiles et au contact de

l'ennemi, une autre compagnie particulièrement éprouvée. Il parvient ainsi à maintenir, malgré de furieux assauts ennemis, l'intégrité de la position.

Au cours de la bataille d'El Alamein, dans la nuit du 23 au 24 octobre 1942, il entraîne sa compagnie à l'assaut de la position solidement défendue de Nag-rala, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi. Par la suite, son activité suit toutes les campagnes de son unité.

En juillet 1943, après la campagne de Tunisie, Pierre Messmer est envoyé en mission aux Antilles où règne une agitation militaire et civile importante.

De retour en Angleterre en octobre 1943, le capitaine Messmer suit un stage parachutiste dans le but d'être envoyé en France mais finalement, en janvier 1944, il est affecté, à Londres, à l'Etat-major du général Koenig, nommé commandant en chef des Forces françaises en Angleterre et des Forces françaises de l'Intérieur.



Le capitaine Messmer débarque en août 1944 en Normandie ; il dirige vers Paris le convoi de l'Etat-major et entre dans la capitale, dont Koenig a

été nommé gouverneur militaire, le 25 août en même temps que la 2e DB. En janvier 1945, promu commandant, il est envoyé à Calcutta pour y créer une Mission militaire de liaison administrative en qualité de commissaire de la République par intérim.

Parachuté le 25 août 1945 au Tonkin pour y créer une nouvelle mission, il est fait prisonnier par le Viet-Minh. Après deux mois de captivité, il s'évade dans des conditions particulièrement difficiles et rejoint les forces françaises.

Secrétaire général du comité interministériel de l'Indochine en 1946, il est ensuite directeur de cabinet d'Emile Bollaert, haut-commissaire en Indochine.

Il redevient ensuite administrateur en chef de la France d'Outre-mer en 1950, puis gouverneur de Mauritanie (1952) et de Côte d'Ivoire (1954-1956).

Haut-commissaire de la République au Cameroun en 1956-1958, puis Haut-commissaire en AEF puis en AOF en 1958 et 1959, Pierre Messmer est ministre des Armées de 1960

à 1969, ministre d'Etat chargé des DOM-TOM (1971-1972) et Premier ministre de juillet 1972 au mois de mai 1974.

Pierre Messmer est également député UDR puis RPR de Moselle (1968-



1988), conseiller régional (1968-1992) et président du Conseil régional de Lorraine, conseiller général de Moselle (mars 1970-mars 1982) et maire de Sarrebourg pendant 18 ans (1971-1989).

Il préside le groupe RPR à l'Assemblée nationale de 1986 à 1988.

Pierre Messmer est par ailleurs membre de l'Académie des sciences d'Outre-mer depuis 1976 et membre, depuis 1988, de l'Académie des sciences morales et politiques avant d'en devenir le secrétaire perpétuel (1995-

1998). Il est également Chancelier de l'Institut de France (1998-2005) puis chancelier honoraire.

Par ailleurs président de l'Institut Charles de Gaulle (1992-1995) puis de la Fondation Charles de Gaulle (1995-1998), Pierre Messmer est élu, le 25 mars 1999, à l'Académie française au fauteuil de Maurice Schumann.

En octobre 2001, Pierre Messmer succède au général d'armée Jean Simon à la présidence de la Fondation de la France libre.

Par décret du Président de la République du 6 juin 2006, Pierre Messmer est nommé Chancelier de l'Ordre de la Libération en remplacement du général d'armée Alain de Boissieu décédé.

Pierre Messmer est décédé le 29 août 2007 à l'Hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Il est inhumé à Saint-Gildas de Rhuys dans le Morbihan.

- Grand Croix de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 23 juin 1941
- Croix de Guerre 39/45 (6 citations)

- Médaille de la Résistance
- Médaille des Evadés
- Médaille Coloniale avec agrafes "Erythrée", "Libye", "Bir-Hakeim"
- Médaille Commémorative 39/45
- Officier de l'American Legion
- Commandeur du Nichan Iftikhar (Tunisie)
- Commandeur de l'Ordre Royal du Cambodge

Principales publications :

- *Le Régime administratif des emprunts coloniaux*, Paris 1939
- *De la répression des fraudes commerciales*, Strasbourg 1954
- *Les écrits militaires de Charles de Gaulle*, avec Alain Larcen, Paris, 1985
- *Après tant de batailles, Mémoires*, Paris 1992 (Prix Louis-Marin 1993)
- *Les Blancs s'en vont, récits de décolonisation*, Paris 1998
- *Le Rôle et la place de l'Etat au début du XXe siècle*, Paris 2001
- *La Patrouille perdue*, Paris 2002
- *Ma part de France. Entretiens avec Philippe de Saint-Robert*, Paris 2003

Source : *Ordre de la Libération*

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DU 29 AOUT 2007

Réaction de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République

La France vient de perdre l'un de ses plus grands serviteurs et la Nation tout entière s'incline pour saluer sa mémoire.

Pierre MESSMER fut d'abord le magnifique combattant qui rallia parmi les premiers le général de Gaulle et qui, héros des batailles de Bir-Hakeim et de El-Alamein, fut de tous les combats jusqu'à la Libération.

Enfant d'une famille alsacienne qui avait choisi la France en 1871, il a, compagnon de la Libération dès 1941, incarné la fidélité sans faille au Général de Gaulle.

La paix revenue, il mit sa droiture, ses talents d'administrateur et son sens de l'État au service du redressement de la France et notamment de ses armées dont il fut un emblématique ministre avant d'être Premier Ministre de Georges Pompidou.

Homme de devoir, homme de conviction, Pierre MESSMER devenu académicien et chancelier honoraire de l'Institut témoignera encore sa fidélité au Chef de la France Libre et à ses compagnons de combat en acceptant les fonctions de Chancelier de l'Ordre de la Libération.

Il restera dans la mémoire nationale comme l'un des plus illustres enfants de notre République et de notre pays.

Réaction de M. Jacques Chirac, ancien Président de la République

C'est avec énormément de tristesse que le Président CHIRAC a appris le décès de M. Pierre MESSMER. Avec lui, c'est un grand français qui s'en va. Un héros de la France combattante, de Bir Hakeim à la libération de Paris. Un homme d'Etat passionnément engagé pour son pays et un homme de grande culture au service du rayonnement de la France.

A sa famille et à ses proches, le Président CHIRAC et sa femme Bernadette présentent leurs plus sincères et très affectueuses condoléances.

Réaction de M. François Fillon, Premier ministre

C'est avec une très profonde émotion et une grande tristesse que j'apprends le décès de Pierre Messmer. Aujourd'hui, une page héroïque de notre pays se tourne.

Ce légionnaire idéaliste, ce gaulliste fidèle, cet homme de courage, cet esprit fin et attachant était l'une des plus belles figures de notre nation. Dans son sillage, c'est le vent de l'Histoire qui soufflait. Le vent de la liberté des Forces Françaises Libres. Le vent de Bir Hakeim, de la campagne de France, de l'Indochine, de l'Afrique où il

exerça avec passion les fonctions d'administrateur de la France d'outremer.

Pierre Messmer fut l'un des acteurs majeurs de la Ve République. Ministre des armées, pendant près de dix ans, de Charles de Gaulle, confronté à la révolte des généraux d'avril 1961, c'est lui qui fut chargé de développer notre force de frappe et de moderniser notre outil militaire. Nommé Premier ministre, de 1972 à 1974, il amplifia le développement économique et social de notre pays.

Sa culture et sa finesse intellectuelle le portèrent naturellement à siéger à l'Académie des sciences morales et politiques et à être élu à l'Académie Française.

Aujourd'hui, la France perd l'un de ses derniers gaullistes historiques. Son parcours exceptionnel inspirera toujours la France libre.

Pierre Messmer, Compagnon de la Libération : Le légionnaire du gaullisme

Raoul Béteille, ancien député de la Seine-Saint-Denis, président du Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L) et le bureau national du M.I.L font part de leur émotion et de leur tristesse à l'annonce du décès de l'ancien Premier ministre Pierre Messmer, Compagnon de la Libération et membre du comité d'honneur du M.I.L.

Pierre Messmer, ancien des Forces Françaises Libres, ancien Premier ministre, était un militant gaulliste fier et déterminé. Les militants du M.I.L garderont de lui le souvenir d'un modèle et d'un ami.

Réaction de M. Jacques Godfrain, ancien Député

Pierre Messmer illustre parfaitement cette génération de grands administrateurs aussi bien des territoires d'Outre-mer que de ceux de métropole. Il avait, comme d'autres, su apprendre de la vie l'essentiel de son enseignement pour en faire une règle de conduite et un comportement exemplaires.

Sa vie fut si diverse, en temps de paix ou lors de l'entrée en guerre, bien au-delà des mers, au cœur des déserts africains, héros de la France combattante dans l'administration de grands territoires du Sud, et enfin en politique intérieure française où le poste de Premier ministre lui allait si bien. Au cœur de cette carrière, l'esprit de compagnonnage qui lui permettait d'être fidèle au général de Gaulle, de dialoguer avec les anciens de la SFIO et de mener à bien la modernisation de notre armée en lui donnant un outil remarquable, la force nucléaire, pour dissuader et donc assurer la paix. Devant un tel serviteur de l'intérêt national et l'un des plus illustres enfants de notre République, nous ne pouvons que nous incliner avec tristesse, respect et admiration.

A 40 ANS, LA LOI SUR LA PARTICIPATION RESTE D'ACTUALITÉ

par Pierre MAZEAUD,

président de la Fondation Charles de Gaulle, ancien président du Conseil constitutionnel

Il y a quarante ans, le 17 août 1967, le général de Gaulle signait l'ordonnance sur «la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises». Ainsi, en pleine torpeur estivale, était relancé un chantier marqué, jusqu'à aujourd'hui, de nombreux textes de lois et décrets qui ont fait entrer partiellement dans la réalité, y compris dans le Code du travail, un des grands desseins du général de Gaulle.

Si le mot de participation retrouve une nouvelle actualité en cette année 1967, l'idée est ancienne et continue dans la pensée humaniste du général de Gaulle, inspirée en particulier par sa méfiance envers la «loi d'airain» du capitalisme. Durant la guerre, le rassemblement des Français qu'il prône va de pair avec le double refus de l'injustice sociale et de la lutte des classes. En créant les comités d'entreprise en 1945, il concrétise un des points du programme du Conseil national de la Résistance.

A la fin des années quarante, à la tête du RPF, dans ses discours du 1^{er} mai à Bagatelle, dans ceux de Saint-Etienne et de Lille, il souligne la nécessité, pour rénover et moderniser le pays, d'associer le capital et le travail. Entre «un capitalisme abusif» et «un communisme écrasant», l'idée est audacieuse, directement inspirée à la fois du socialisme utopique français et du christianisme social.

Pour le Général, ce qui est en jeu est la condition morale du salarié dans la civilisation moderne, sa responsabilisation comme partenaire à part entière, «associé» à la gestion et au partage des fruits de l'essor de l'entreprise. La participation dans l'entreprise, il la voit comme une solution concrète pour faire évoluer la condition matérielle et morale des travailleurs, et répondre à la contradiction entre le libéralisme et le socialisme.

Son champ d'application est très ambitieux puisqu'il embrasse à la fois les bénéficiaires, le capital et la gestion, selon un processus qui devrait étendre progressivement le droit des salariés à la propriété des entreprises. Révolutionnaire, puisqu'elle déroge à la logique capitaliste, cette innovation se heurte à des puissants obstacles, le refus des milieux d'affaires conjugué à la contestation de ce que les syndicats et forces de gauche appellent la collaboration de classes.

Au cours de son second septennat, le Général reprend l'idée car le moment est venu, comme il l'affirme dans sa conférence du 16 mai 1967, que «les travailleurs français participent d'une manière organique et en vertu de la loi, aux progrès de l'expansion dès lors que ceux-ci se traduisent en bénéfices ou en enrichissements.» Cette étape nouvelle, qu'il nomme désormais participation, il va s'attacher à la définir en s'inspirant des propositions «pancapitalistes» du

patron polytechnicien Marcel Loichot, puis à la promouvoir pour la faire aboutir.

En juillet 1965, Louis Vallon, rapporteur général de la commission des finances, introduit dans la loi de finances pour 1966, avec l'accord du Général, un amendement qui oblige le gouvernement à déposer rapidement un projet de loi élargissant les droits des salariés «sur l'accroissement des valeurs d'actif des entreprises dues à l'autofinancement», ceux-ci étant désormais à considérer comme des associés admis au partage des fruits de l'essor des entreprises.

Une commission ad hoc est alors installée par le premier ministre de l'Economie et des Finances, avec, comme souvent en pareil cas, liberté d'enterrer le projet. Mais le Général ne se laisse pas influencer : en juillet 1967, mécontent du travail de relâchement accompli par la commission, il presse le mouvement et impose à Georges Pompidou de préparer d'urgence un texte de loi sur ce sujet. Et la rédaction du texte s'est poursuivie sur les bases voulues par le premier ministre qui, compte tenu de sa fragile majorité parlementaire, le fit passer sous forme d'ordonnance.

Par cette mesure de 1967, le Général entendait associer la modernisation du pays et sa rénovation sociale sur la base d'équité et de dignité pour un grand nombre de salariés. Il y voyait un essai de conjuguer l'esprit

d'entreprise et l'esprit d'association, pour avancer vers ce qu'il appelait «un ordre social nouveau» capable de changer le sort de l'homme «pris dans les engrenages de la société mécanique».

Par la suite, de Gaulle aurait dit à Louis Vallon : «Il vous faudra reprendre ces textes pour les muscler !» ; rude tâche face à l'opposition du patronat et des syndicats et au scepticisme d'une partie du gouvernement. Et, en souhaitant «que la participation devienne la règle et le ressort d'une France renouvelée», le général de Gaulle songeait logiquement aux grands chantiers de l'université et de la réforme régionale ouverts en 1968 et 1969. L'échec du référendum de 1969 freinera cette perspective de renouveau.

Utopie pionnière ou inspiration chrétienne, ou encore, méthode de démocratie participative avant l'heure, le fait est qu'aujourd'hui, après quatre décennies d'efforts législatifs, la participation reste une idée d'actualité, comme en témoigne récemment le rapport remis en avril 2007 au premier ministre par Alain Goumac et Paul Maillard, sur la participation des salariés aux résultats dans les entreprises de moins de 50 salariés. Il n'est donc pas inutile de rendre hommage, aujourd'hui, au rôle précurseur de Charles de Gaulle aussi dans le domaine de la réforme sociale.

Repris du Figaro du 17/08/07

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L. - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution)

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable Télécopie Courriel@.....
Date et lieu de naissance Je souhaite être adhérent , adhérent actif ou militant ?
Profession

- Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.
 Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL : 30 € / 50 € / 80 € / 120 € ou plus
 Je souhaite adhérer au M.I.L. pour l'année :
 Cotisation de membre et abonnement au journal : 40 € / Cotisation couple : 40 € / Cotisation simple : 25 € / Cotisation chômeur : 10 €
 Cotisation pour la carte de membre donateur : 80 € / Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 160 €
- Je désire m'abonner à «Vigilance et Action» : simple 30 € / soutien : à partir de 160 €

Date

Signature

À renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex - Site Internet <http://www.lemil.org>

MIL : La droite civique, gaulliste et patriote